

LE SOUFFLE DU PARTENARIAT



Bas-fond de Dozanso, commune de Kolokoba, cercle de Sikasso. Financement BSI. Juillet 2010

Capitalisation de l'expérience d'appui de la DDC à l'Assemblée Régionale de Sikasso 2002 - 2010



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**





Visite du Président de la Région de l'Est du Burkina Fasso, Monsieur Martin Lancondé (à gauche) à la coopérative de pomme de terre (SICA, Sikasso). A sa droite Kokozié Traoré (ancien Président ARS) et Abdel Kader Dicko (Conseiller, DDC). Juillet 2006



Présente en Afrique de l'Ouest depuis plus de trente ans, la DDC est engagée pour l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations et la promotion d'une gouvernance démocratique participative et équitable. Au fil des années, elle a noué plusieurs types de partenariats avec les Gouvernements, les organisations internationales et sous-régionales, les élus locaux et les associations privées assurant une efficacité et une complémentarité entre ses différentes interventions.

La DDC a soutenu les processus de décentralisation dans la sous-région à partir des années 90, particulièrement dans les quatre pays prioritaires (Burkina Faso, Bénin, Niger, Mali). Pour elle, la décentralisation et la gouvernance locale constituent une opportunité d'accélérer la fourniture des services publics de base, d'augmenter les productions rurales par de nouvelles infrastructures et favoriser une meilleure citoyenneté. Cette approche a permis d'atteindre des résultats concrets au Mali dans la région de Sikasso, en partenariat avec l'Assemblée régionale, objet de la présente capitalisation : réalisations de pistes rurales, aménagements de plaines agricoles, promotion de petites entreprises agroalimentaires, etc.

Je voudrai saluer cette heureuse initiative du groupe de travail « Gouvernance locale » de la DAO qui a décidé de produire des supports d'information synthétiques et accessibles pour tous publics pour diffuser et partager cette expérience inédite de la coopération suisse auprès d'une collectivité intermédiaire comme la région. Ces documents constituent des outils de référence pour les acteurs locaux, nationaux et même internationaux pour améliorer les pratiques de gouvernance et approfondir les réformes en cours.

Je saisis cette occasion pour renouveler mes remerciements à nos partenaires locaux et aux autorités régionales et nationales du Mali avec qui la Suisse entretient d'excellentes relations de coopération depuis trente cinq ans. J'adresse aussi des compliments aux différents maîtres d'œuvre de cette capitalisation (experts expatriés, maison d'édition, agents territoriaux, ...) qui ont associé leurs intelligences et leurs efforts pour produire ce coffret comprenant trois livrets, trois flyers et un CD rom.

Je formule le vœu que ces outils aident à vulgariser cette expérience d'appui dans la sous-région et contribuent au renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale en Afrique et dans le monde !

Hansjürg Ambühl,
Chef de la Division Afrique de l'Ouest, DDC.



Bas-fond de Dozanso, commune de Kolokoba, cercle de Sikasso. Financement BSI. Juillet 2010



Afin de favoriser l'échange d'expériences et l'apprentissage dans la sous-région, la Division Afrique de l'Ouest (DAO) de la Coopération suisse a fortement encouragé la mise en place de groupes de travail thématique sur des domaines stratégiques. Celui de la « Gouvernance locale », dénommé également « Mulkin Karkara », s'est réuni pour la première fois en mars 2008 à Niamey. La rencontre a permis d'avoir une meilleure connaissance des expériences en cours dans les cinq pays concernés (Bénin, Burkina, Mali, Niger et Tchad) et des enjeux communs. Globalement, ces pays sont confrontés à des enjeux au nombre desquels on peut citer : i) les obstacles liés au financement de la décentralisation ; ii) les difficultés à procéder à un transfert effectif des compétences aux collectivités territoriales ; iii) l'absence de dispositif cohérent d'accompagnement des acteurs locaux ; iv) le difficile dialogue entre les élus locaux et les citoyens.

La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) dans ce contexte mène un dialogue politique nationale pour la mise en œuvre effective de la décentralisation tout en accompagnant les acteurs locaux dans leurs efforts de construction d'une gouvernance locale redevable, transparente et participative. Elle contribue au renforcement des capacités techniques et financières des collectivités territoriales.

Le Mali a mis en place depuis 2002 tous les niveaux décentralisés. L'une des actions retenues par « Mulkin Karkara » est de documenter l'expérience réussie et reconnue de l'appui de la DDC à l'Assemblée régionale de Sikasso (ARS) au Mali, dont les résultats peuvent être réinvestis dans les autres pays de la sous-région.

Ce travail est d'autant plus pertinent que la DDC s'est fortement engagée de 2002 à 2009 dans l'appui à la région comme échelle pertinente d'impulsion des politiques de décentralisation et de développement. Cette période a correspondu à la mise en œuvre de deux mandats locaux (1999/2004 ; 2004/2009) et des phases 1 et 2 du programme national d'appui aux collectivités territoriales défini par le Gouvernement malien. A l'entame du 3ème

mandat des élus locaux (2009-2014), du démarrage de la phase 3 du programme national (2010-2014), il est important de poser un bilan et tirer des enseignements de ce travail au niveau régional. Une capitalisation s'impose également afin de garder une mémoire institutionnelle dans un contexte de rotation et de changement dans les équipes des collectivités territoriales et des programmes d'appui.

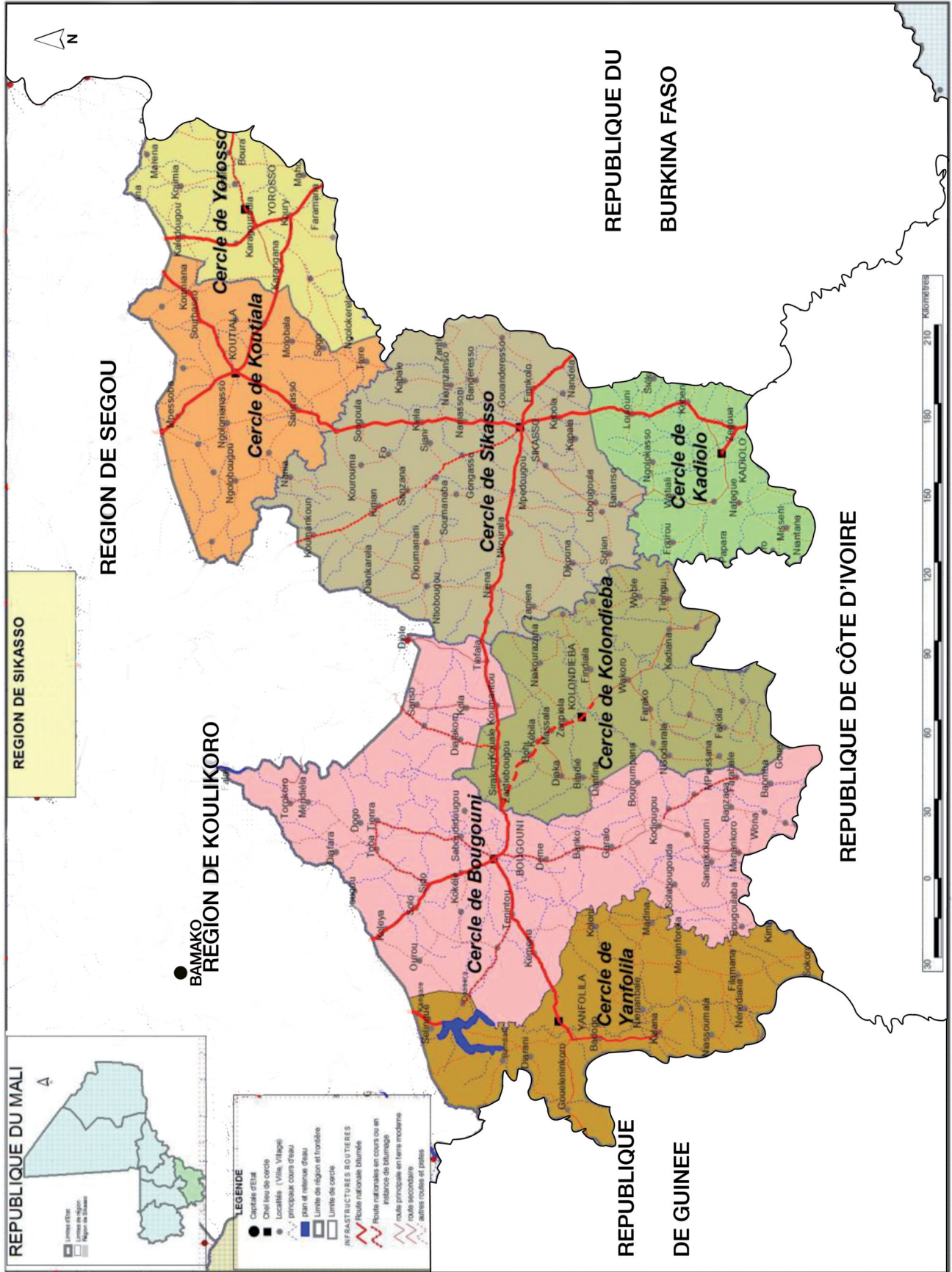
Pour la DAO, il s'agit aussi de pouvoir diffuser plus largement au sein de la DDC comme dans d'autres instances nationales et internationales, une expérience ayant fait école.

Le présent coffret de trois livrets synthétise tout en l'illustrant pour un usage et une lecture faciles, le travail de capitalisation réalisé en 2010. Dans le livret 1 « Le souffle du partenariat », sont identifiés et analysés les moments forts du processus d'empowerment de l'Assemblée régionale par la Coopération suisse dans la période 2002-2009.

Le livret 2 « Réalisations, success stories, impacts » identifie et analyse les résultats concrets (qualitatif et quantitatif) obtenus et les impacts induits en matière d'accompagnement du niveau régional.

Enfin le livret 3 « Leçons apprises et perspectives d'un partenariat pionnier » dégage les forces et limites de l'approche et tire des recommandations pour le travail de la DDC au Mali et dans la sous-région ouest-africaine.

CARTE ADMINISTRATIVE DE SIKASSO



INTRODUCTION.....	9
1. CONTEXTE DU PARTENARIAT.....	10
2. AVANCER À PAS MAÎTRISABLES ET DÉCISIFS	12
2.1. L'émergence d'un nouveau partenariat : 2001-2003	12
2.2. La mise en place des instruments d'appui à l'ARS : 2003-2005	13
2.3. L'ARS, lieu d'ancrage stratégique des appuis suisse dans la région de Sikasso.....	13
2.4. Vers encore plus d'autonomie : 2010	14
Liste des encadrés	
Encadré 1 : La Région de Sikasso	9
Encadré 2 : Le Programme Jèkasy	10
Encadré 3 : La Décentralisation au Mali	10
Encadré 4 : L'Assemblée Régionale de Sikasso	11
Encadré 5 : La Politique de promotion des filières.....	12
Liste des cartes	
Carte 1 : Carte administrative de Sikasso	6
Liste des tableaux	
Tableau 1: Evolution du budget global de l'ARS et de la contribution Suisse	13
BIBLIOGRAPHIE	15



Scène de battage du riz, plaine de Loulouni, commune de Loulouni, cercle de Kadiolo. Décembre 2010

INTRODUCTION

La Direction du Développement et de la Coopération (DDC) intervient depuis plusieurs décennies déjà dans la Région de Sikasso en soutenant l'hydraulique, la santé, la foresterie et l'aménagement des terroirs, notamment.

La décentralisation intégrale a débuté en 1999 avec la création des 761 collectivités (703 communes, 49 cercles, 8 régions et le district de Bamako) et poursuit deux buts: approfondir la démocratie et encourager le développement au niveau local. Des élections locales ont eu lieu pour la première fois en 1999. L'Etat a transféré en

2002 aux nouvelles structures décentralisées des compétences en matière d'éducation, de santé et d'hydraulique.

Depuis cette date, dans le cadre de son soutien à la décentralisation au Mali, la DDC appuie l'Assemblée Régionale de Sikasso.

Ce premier livret rappelle le contexte, les fondements, les acteurs et leurs stratégies ainsi que les principaux jalons de ce partenariat novateur, qui a réussi à s'inscrire dans la durée.

Encadré 1 : La Région de Sikasso

Troisième région administrative du Mali, la Région de Sikasso couvre une superficie de 71 790 Km², soit 5,8% du territoire national et dispose d'un réseau hydrographique constitué par quatre grandes rivières : le Sankarani, le Baoulé, le Bafing et le Bagoé. Son climat est humide, se situant entre les isohyètes 700 mm au nord et 1500 mm au sud, avec une température moyenne annuelle de 27°C. La population de la Région de Sikasso s'élevait en 2009 à 2 625 919 habitants dont 1 296 988 hommes et 1 328 931 femmes et représentait environ 18,1% de la population totale du Mali. Le taux d'accroissement qui était de 1,73% en 1976 est passé à 3,6 % en 2009. La Région compte 147 communes dont 03 urbaines (Sikasso, Koutiala et Bougouni), 07 cercles (Sikasso, Kadiolo, Koutiala, Bougouni, Kolondièba, Yanfolila et Yorosso) et 1.821 villages. une pluviométrie relativement bonne 700 – 1500 mm de pluie /an ; Elle dispose un important potentiel de productions agricoles (2/3 de la production nationale) animales (2ème région d'élevage), minières. Selon l'OCDE, en 2000, le secteur primaire représentait 47% du Produit Local Brut (P.L.B.), le secteur secondaire et le secteur tertiaire, respectivement 30% et 23%. Les contraintes à la valorisation de ce potentiel sont cependant importantes : le faible niveau des aménagements hydro agricoles, de valorisation des productions agricoles et d'accès au financement et marchés).



Manges



Site d'orpailage traditionnel



Marché à bétails



Autres fruits et légumes de la région (ignames, gingembre, patates)

1. CONTEXTE DU PARTENARIAT

La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) est présente depuis plusieurs décennies dans la Région de Sikasso. Au travers de son programme «Jèkasy» (encadré2), l'opérateur suisse Intercoopération soutenait les organisa-

tions paysannes et les acteurs locaux notamment dans la définition de plans locaux d'aménagement et appuyait leurs initiatives prises dans le cadre de la diversification de l'activité agricole.

Encadré 2 : Le Programme Jèkasy

Financé à hauteur de 5 920 000 euros par la DDC et mis en œuvre par Intercoopération, le Programme Jèkasy avait pour objectif de contribuer à une valorisation durable des ressources naturelles, avec une approche favorisant le développement des potentiels de diversification des systèmes agro-sylvo-pastoraux par les acteurs locaux en région de Sikasso au Mali. Démarré en janvier 2002, il s'est clôturé en juin 2009. Ses activités ont consisté à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des organisations paysannes socioprofessionnelles dans la valorisation des ressources naturelles, la gestion concertée des espaces concernés, l'animation des conditions cadres régionales. Au nombre des résultats obtenus : i) les exploitations familiales ont relevé leurs revenus par la valorisation et la diversification des filières agro-sylvo-pastorales (mangues, bétail, bois, maïs et karité ; ii) le rôle prépondérant des femmes est reconnu dans certaines filières économiques et leur pouvoir de décisions est renforcé.



Périmètre rizicole. commune de Loulouni, cercle de Kadiolo. Septembre 2011

Avec l'avènement de la III^{ème} République en 1992, le Mali s'engage dans la mise en œuvre d'une ambitieuse politique de décentralisation (encadré 3), qui va consacrer en 1999

l'installation des 761 collectivités territoriales du pays (703 communes, 49 conseils de cercles, 8 assemblées régionales et le district de Bamako) .

Encadré 3 : La Décentralisation au Mali

Consacrée par la Constitution de 1992, la décentralisation est devenue une réalité avec l'installation en 1999 des 761 collectivités territoriales (dont 703 communes, 49 conseils de cercles, 8 assemblées régionales et le district de Bamako). La phase de la consolidation de la réforme, qui couvre la période 2005-2014, est déclinée dans le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPN/Décentralisation) adopté en 2005 et qui s'articule autour de quatre (4) axes : (1) le développement des capacités des collectivités territoriales ; (2) l'amélioration de la déconcentration des services de l'Etat ; (3) le développement de la citoyenneté locale ; (4) le développement des prestataires privés de services au niveau local. Le Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales (PNACT), le Programme de Développement Institutionnel (PDI) et le Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales (devenu Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales /FNACT, en 2007) sont les trois dispositifs centraux de mise en œuvre du DCPN/Décentralisation adopté en 2005.

La DDC apporte dès 1995 sa contribution à la réussite de ce processus de décentralisation à travers un programme d'appui à la décentralisation (PAD) dans la région de Sikasso, confié en régie avec gestion des fonds à un autre opérateur suisse Helvetas.

La DDC se fonde à cet effet de façon générale sur les hypothèses suivantes :

■ la décentralisation est un levier du développement local ;

- les collectivités territoriales sont les pilotes du développement ;
- les politiques/services locaux répondent aux spécificités locales ;
- l'inclusion des OSP est un facteur d'efficacité des politiques/services,
- le secteur privé crée la richesse et les emplois

Encadré 4 : L'Assemblée Régionale de Sikasso

L'Assemblée Régionale de Sikasso a été créée par la loi n° 99-035 du 10 août 1999 à l'instar des autres Collectivités Territoriales du Mali. Elle est rentrée en fonction le 1er décembre 1999. Elle comprend 24 membres élus et est dirigée par un bureau composé d'un Président et deux Vice - Présidents. Elle a une mission : i) de conception, programmation et de mise en oeuvre de toutes les actions de développement, économique, social et culturel d'intérêt régional ou local et ii) de mise en cohérence des stratégies de développement et d'aménagement du territoire. Elle règle par ses délibérations les affaires de la région notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel et de sa mise en cohérence avec les programmes nationaux. Les compétences transférées pour le moment à l'Assemblée Régionale relèvent du domaine de l'éducation (Décret N°02 – 313/P-RM du 04 juin 2002). Elle dispose par ailleurs d'une Cellule Technique ayant en charge de concevoir, d'éclairer, de conseiller et d'orienter le bureau exécutif et les commissions de travail sur la vision globale de développement.



Siège de l'ARS. Décembre 2009



Des élus de l'ARS en visite au centre de Zamblara. Décembre 2009

Par l'intermédiaire de Jèkasy, des élus de la première législature de l'Assemblée Régionale de Sikasso (ARS) (encadré 4) prennent un premier contact avec la DDC afin de bénéficier de son appui dans l'élaboration du premier Programme de Développement Social, Economique et Culturel (PDSEC¹) en 2002. C'est le début d'un partenariat profond et intensif entre la DDC et l'Assemblée Régionale de Sikasso.

Au fil de ces années de fructueuse collaboration, la DDC réoriente également l'ensemble de ses programmes dans la région de Sikasso afin de les articuler aux politiques de

développement social, économique et culturel élaborées et mises en action par l'ARS. Ainsi, le programme d'appui à la décentralisation (PAD) se mue en programme d'appui aux acteurs de la décentralisation (PAAD), puis en programme d'appui à la promotion de l'économie locale dans le pôle de Bougouni (APEL) ; le programme Jèkasy d'Intercoopération est adapté afin qu'il contribue directement à soutenir la politique des filières mise en place par l'ARS, avant d'être transformé en programme d'aménagement et de valorisation des espaces et du foncier agricole (AVAL).

¹ PDSEC : document de planification de référence des collectivités territoriales au Mali

Ainsi durant les années qui vont suivre et au travers de ses trois champs d'intervention prioritaires (économies locales, santé/social, éducation/formation), la DDC soutient activement le processus de décentralisation dans la Région de Sikasso, contribuant ainsi à l'émergence et à la reconnaissance locale et nationale de l'Assemblée Régionale de Sikasso.

Elle fonde à cet effet sa stratégie d'action sur : i) le développement de l'ingénierie propre des collectivités territoriales ; ii) l'articulation des programmes de la DDC à la politique régionale et le maillage géographique de la région, iii) la priorisation des actions jusqu'à un programme global.

2. AVANCER À PAS MAÎTRISABLES ET DÉCISIFS

2.1. L'émergence d'un nouveau partenariat : 2001-2003 :

Lorsqu'en 2002, la DDC est approchée par l'ARS par l'intermédiaire de Jékasy, la situation dans laquelle se trouvaient les 24 élus de l'ARS était la suivante : ils étaient les tous premiers élus de la région (les élections avaient eu lieu pour la première fois en 1999) et immergeaient dans un total inconnu. Alors ils se devaient de répondre impérativement aux questions suivantes : quel rôle devrait jouer l'ARS ? Quelles actions devraient et pourraient entreprendre l'ARS ? Comment se positionner par rapport aux collectivités communes et cercles et aux services techniques déconcentrés de la région ?

Ces questions étaient d'autant plus légitimes que le Code des Collectivités du Mali ainsi que les décrets spécifiques n'étaient pas soutenus par des mesures d'accompagnement pouvant permettre à une jeune Assemblée Régionale comme celle de Sikasso d'envisager concrètement le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations.

La DDC, en entrée en matière, appuie alors, en 2002, l'élaboration du premier Programme de Développement Social Economique et Culturel (PDSEC). Puis, rapidement, les deux parties conviennent de la réalisation d'un diagnostic organisationnel et institutionnel de l'ARS qui déboucha sur un plan de renforcement des capacités de celle-ci.

Encadré 5: la politique de promotion des filières

L'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de promotion des filières agro-sylvo pastorales pour la région de Sikasso a constitué une des priorités de l'Assemblée régionale de Sikasso au cours de son mandat 2000-20004. Ces filières occupent en effet 80 % de la population active et représentaient 47% du Produit Local Brut (P.L.B.) en 2000 (selon l'OCDE). Leur promotion comporte ainsi un enjeu de développement économique et social axé sur l'accroissement des revenus de plus de la moitié de la population active. Elaborée en 2004, la politique de promotion des filières agricoles est l'ensemble des orientations et actions à entreprendre pour promouvoir la production, la conservation/transformation et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux de la région. Elle s'articule autour des quatre grandes orientations : i) améliorer le niveau d'organisation des acteurs des filières et renforcer leurs capacités en techniques et technologies de production et de transformation ; ii) améliorer la disponibilité de l'information sur les filières ; iii) améliorer la réglementation, les normes et standards, iv) faciliter la mobilisation des ressources financières pour la mise en oeuvre de la politique.



Plaine aménagée de Loulouni, commune de Loulouni, cercle Kadiolo.
Financement BSI/ANICT. Février 2012



Bas-fond de Dozanso, commune de Kolokoba, cercle de Sikasso.
Financement BSI. Juillet 2010

2.2. La mise en place des appuis à l'ARS : 2003-2005

Cette période est charnière dans la mise en œuvre de ce nouveau partenariat. La DDC finance ainsi une réflexion pour le choix d'actions réalistes et atteignables dans un délai raisonnable. Ce travail² identifie trois axes prioritaires d'intervention : i°) la promotion des filières stratégiques alternatives au coton ; ii) l'élaboration du schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) ; iii) l'appui à l'élaboration de conventions locales.

Cette période consacre également la mise en pratique de ce nouveau partenariat. Elle voit se conclure les premiers contrats annuels entre la DDC et l'ARS et qui permettent à celle-ci d'enclencher la mise en œuvre des axes prioritaires ainsi adoptés. La DDC finance dans un premier temps un diagnostic de la région concernant les filières, puis, dans une deuxième phase, appuie le processus d'élaboration de la politique de promotion des filières agrosylvo-pastorales de la région (voir encadré 5) assorti d'un

plan triennal (2004-2006).

2004 et 2005 voient aboutir les premières études sur des investissements en lien avec cette politique des filières (pistes, espaces hydro-agricoles, unités de conservation/transformation) ainsi que l'organisation de la première interprofession concernant la filière mangue. Voient également le jour durant cette période, les premières réalisations hydro-agricoles sur financement de l'ANICT³.

Parallèlement, la DDC appuie également les institutions de la décentralisation. Elle finance différents équipements pour l'ARS (qui se dote à cet effet d'un agent technique, préluce à la future cellule technique). Et au niveau national, elle appuie la DNCT⁴ dans la formulation et la mise en œuvre de son appui technique aux collectivités territoriales à travers les études sur la mise en place des SECOM⁵

2.3. L'ARS, lieu d'ancrage stratégique des appuis suisses dans la région : 2006-2009

Cette période marque l'émergence effective de l'ARS aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Plusieurs actions vont concourir à cela. D'une part, la DDC, dans le cadre du développement de l'ingénierie propre des collectivités, appuie la création de la cellule technique de l'ARS. Celle-ci est censée notamment assurer la mise en œuvre des différents plans investissements prévus dans le cadre de l'appui aux filières et animer les programmes de développement de la région. D'autre part, elle augmente fortement les budgets

alloués à l'ARS (voir tableau 1).

Le mode de financement fut également modifié à partir de 2006 pour passer à une contribution directe sur le budget de l'ARS.

Enfin, la DDC réorienta les différents programmes qu'elle soutenait dans la région pour les mettre en cohérence avec les politiques des collectivités territoriales, en particulier avec celle de l'ARS.

Tableau 1 : Evolution du budget global de l'ARS et de la contribution Suisse (en franc suisse, CHF)

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Total DDC	210'806	197'344	285'284	905'606	701'346
Total Budget ARS	1'758'566	2'866'585	3'592'697	3'014'612	21'651'539
Part de l'appui de la DDC en %	12%	6%	8%	30%	3%

² Etude menée avec l'appui de François Logié, consultant

³ Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales

⁴ Direction Nationale des Collectivités Territoriales

⁵ Services communs des collectivités

2.4. Vers encore plus d'autonomie : 2010

Une évolution majeure marque l'appui de la DDC à l'ARS en 2010: le remplacement des contrats annuels par des contrats triennaux.

Les plans triennaux vont permettre ainsi à l'ARS de surmonter les contraintes de délais, de taux de mobilisation et de reporting constatées dans l'exécution des contrats annuels.

Ils traduisent finalement la maturité acquise par l'Assemblée régionale. Alors qu'il y a quelques années, il lui était encore difficile de maîtriser sa planification annuelle, elle est désormais tout à fait capable d'assurer une planification à moyen et long termes de ses activités.



Association de femmes transformatrices de produits locaux, Sikasso. Novembre 2008



Documents de la DDC

- Stratégie de Coopération au Mali 2007-2011, 2006
- Mali, Programme annuel, 2003 / 2004 / 2005 / 2006 / 2007 / 2008 / 2009
- Interventions de la Direction du Développement et de la Coopération dans le cadre de la décentralisation: Pertinence, Efficacité, Durabilité et avantages comparatifs, Rapport National de l'évaluation Mali, Nordic Consulting Group, janvier 2007
- Rapport de l'inventaire des infrastructures réalisées dans le cadre de l'appui suisse dans la région de Sikasso, avril 2009
- Mali : une aide budgétaire au service d'un progrès qui avance pas à pas, Richard Gerster,
- Capitalisation d'expériences de l'appui de la DDC à l'Assemblée régionale de Sikasso, KEK-CDC, décembre 2010

Documents de l'Etat du Mali

- Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation, Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, octobre 2006
- Mise en œuvre de la décentralisation: textes réglementaires, Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, 2ème édition, 2009
- Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales, phase III, 2010-2014, Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, décembre 2009

Documents de l'Assemblée régionale de Sikasso

- Politique de promotion des filières agro sylvo pastorales de la région de Sikasso, Assemblée régionale de Sikasso, mai 2004
- Stratégie de développement rural, Assemblée régionale de Sikasso, 2006
- Schéma directeur régional de la formation professionnelle et technique, Assemblée régionale de Sikasso, 2010
- Plan opérationnel 2006 / 2007 / 2008 / 2009
- Plan triennal 2010-2011-2012
- La politique de promotion du développement rural de la région de Sikasso, Assemblée régionale de Sikasso, 2007
- 30 ans de coopération, Rencontres partenariales Mali-Suisse, Communication de l'Assemblée Régionale de Sikasso, novembre 2007
- Capitalisation des acquis de la décentralisation dans la région de Sikasso: cas de l'Assemblée Régionale de Sikasso, Assemblée régionale de Sikasso, février 2010



Valorisation de la filière mangue à Sikasso



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



Pour d'amples informations, veuillez contacter :
Bureau de la coopération suisse au mali
Route de Koulikoro, Hippodrome
BP. 2386 Bamako - République du Mali
Tél. : (223) 20 21 32 05
Fax : (223) 20 21 81 79
Site web : www.cooperationsuisse.admin.ch/mali